

Image not found or type unknown



# REGLES D ENTRETIEN D UN CHEMIN EN COPROPRIETE

Par **leodile**, le **29/10/2010** à **17:30**

Bonjour,

Nous sommes dans un lotissement privé de 8 maisons desservies par un chemin en copropriété, sans syndic ni cahier des charges, fait de tout venant. Les voisins ont réparé le chemin alors que nous, nous nous y opposions. En avaient-ils le droit? Ne faut-il pas être tous les 8 signataires pour accorder de toucher au chemin? Pour être d'accords avec la réparation nous nous voulions un ralentisseur (frais pris à notre charge), ils nous l'ont refusé et ont réparé le chemin malgré notre opposition!!! MERCI de votre réponse.

Cordialement, LEODILE